



CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANTE

Votée lors du Conseil Municipal du 8 juin 2009, la contribution locale étudiante (CLE) est mise en place pour la première fois, dès la rentrée universitaire 2009/2010.

Entièrement financée sur les budgets municipaux, elle vise à subventionner une partie du coût des transports pour les étudiant(e)s de notre commune qui utilisent la carte Imagin'R (15% du coût annuel de la carte Imagin'R)

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur le site Internet www.oissery.fr.

Les demandes devront être déposées en mairie au plus tard le 31/10/2009 accompagnées de l'ensemble des documents requis. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Les subventions seront versées au plus tard le 31/12/2009

MOBIL'ETUDES 77

Si vous avez moins de 26 ans et disposez de ressources globales inférieures à 32 000 euros, le Conseil Général prend en charge une partie du coût de votre transport entre votre domicile et votre lieu d'étude :

- 100 € pour une distance inférieure à 30 Km,
- 350€ pour un trajet compris entre 30 et 250 Km,
- 650€ pour un trajet de plus de 250 Km.

En prime, votre demande de bourse peut être envoyée tout au long de l'année via Internet. Les stagiaires conventionnés, les étudiants à l'étranger ainsi que les apprentis peuvent bénéficier de cette aide.

Votre demande de bourse Mobil'Etudes doit être accompagnée du dernier avis d'imposition du foyer fiscal de référence, d'un certificat d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur et d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B)

Pour tout renseignement complémentaire : www.seine-et-marne.fr

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi,

Vendredi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi

de 9 h à 12 h

Mardi

de 9 h à 12 h

et de 15 h à 18 h

Permanence des Élus

aux heures

d'ouverture

M. Jean-Louis CHAUVET

Lundi, mardi, samedi

et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC

Adjointe aux affaires

Administratives et Sociales.

Lundi, mardi,

mercredi, samedi

et sur rendez-vous.

M. Serge MENU

Adjoint aux Finances .

Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON

Adjoint aux affaires

Scolaires et Péricolaires.

Mercredi et sur rendez-

vous.

Mme Bernadette MARTI-NEZ

Adjointe aux Associations.

Lundi, mercredi, jeudi, sa-

medi

et sur rendez-vous

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Forum des Associations ouvrira ses portes dans la salle polyvalente de la Commune le samedi 12 septembre dès 10h00.

En un seul et même lieu, ce forum permet à chaque Ostéracien de rencontrer l'ensemble des associations sportives et culturelles qui anime notre commune.

Un rendez-vous où sport, loisirs, culture ou encore solidarité seront de mises : il y en aura pour tous les goûts et toutes les motivations. Venez nombreux !

Vous trouverez joint à votre « Petit Ostéracien » le guide concernant le forum des associations 2009 . La Municipalité remercie M. BOUDIN pour sa réalisation .

TRAVAUX D'ETE

- Travaux de création de l'emplacement pour les « range-vélos »
- La réfection d'une classe de l'école maternelle et d'une classe de l'école élémentaire. Ainsi l'ensemble des salles de classe et des couloirs du groupe scolaire « Charles Lecour » aura été rénovée en 5 années.
- Réfection du pignon de l'ancienne mairie (future Maison des Associations)
- Réfection de la voirie rue du Poncet



Recevez l'Ostéracien
par mail :
osteracien@gmail.com

AGENDA DE SEPTEMBRE

13 Septembre Commémoration du 65ème anniversaire du « Groupe Charles Hildevert ». Les enfants de la classe de CM2 chanteront, à cette occasion, la Marseillaise. Nous remercions chaleureusement Mme CARON et les enfants pour leur participation

25 Septembre Journée « Collecte des déchets » par les élèves du « Groupe scolaire Charles Lecour » organisée par la Communauté des Communes sur l'ensemble des 12 communes.